



MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC

33, rue Principale – C.P. 70

Nédélec (Québec) J0Z 2Z0

Courriel : nedelec@mrctemiscamingue.qc.ca

AVIS PUBLIC RÔLE DE PERCEPTION 2018

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Nédélec, que, suivant la dernière imposition des taxes, le rôle de perception sera complété et déposé à mon bureau et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes vers le 19 février 2018;

Que toutes les personnes dont le nom y apparaissent comme sujettes au paiement desdites taxes, arrérages, ou autres deniers sont tenus de les payer le ou avant le 21 mars 2018. Pour les comptes admissibles aux paiements en 6 versements, voici les dates d'échéances :

1 ^{er} versement :	21 mars 2018
2 ^e versement :	7 mai 2018
3 ^e versement :	21 juin 2018
4 ^e versement :	6 août 2018
5 ^e versement :	20 septembre 2018
6 ^e et dernier versement :	5 novembre 2018

Donné à Nédélec, ce 13^e jour de février de l'an deux mille dix-huit.

Lynda Gauvin
Directrice générale, secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Lynda Gauvin, résidant à St-Bruno de Guigues, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité de Nédélec, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 13 février 2018.

Lynda Gauvin
Directrice générale, secrétaire-trésorière